

QUELQUES REPÈRES POUR L'ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION-RESTITUTION VALABLES DÈS LA SESSION 2007

Les modifications de l'épreuve de compréhension et restitution à partir de la session 2007 m'amènent à donner, avec l'accord du Président du jury, quelques indications complémentaires qui s'ajoutent au rapport de la session 2006 rédigé par Peter Greaney : l'exercice de thème disparaît et l'entretien ne portera plus que sur l'exercice de Compréhension-Restitution. Ces indications me permettent de répondre à des questions de collègues préparateurs et de fournir, par le biais de la SAES, ces éléments d'information à tous les préparateurs et les candidats.

L'entretien en français à l'issue de l'épreuve :

L'entretien en français permet au jury de s'assurer que le candidat s'exprime aisément dans un français de bonne qualité. Le candidat pourra être interrogé aussi bien sur des éléments bien restitués que sur des segments mal compris ou omis.

L'entretien pourra porter sur des éléments variés, toujours en rapport avec la **compréhension** du texte et/ou sa **restitution**. En aucun cas, l'épreuve ne pourra se transformer en épreuve de culture encyclopédique, ni en épreuve de commentaire du texte soumis à l'écoute.

Cependant, le jury pourra être amené à s'assurer rapidement de la connaissance ou de la méconnaissance d'un élément véritablement indispensable à la compréhension du texte, sans que ceci soit l'élément déterminant de la notation de la prestation.

Par ailleurs, l'opinion du candidat ne pourra en aucun cas lui être demandée, pas plus que le candidat ne devra soumettre spontanément son opinion sur la teneur du texte. Comme le nom de l'épreuve l'indique, il ne s'agit que de tester la compréhension d'un texte en anglais oral et sa restitution correcte et la plus exhaustive possible dans un français de bonne tenue.

Ainsi, le jury pourra, par exemple, être amené à poser des questions au candidat portant sur le choix de certaines formulations en français (grammaire, lexique), sur la traduction d'un mot ou d'une expression. Certaines questions pourront porter sur le fond du texte afin de pouvoir s'assurer d'une compréhension fine des détails ou de tester si un élément non restitué a été simplement omis ou n'a pas été compris. Ces quelques exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Simone RINZLER (Responsable de l'épreuve de compréhension-restitution)